



12 décembre 2007

## Colloque du samedi 24 novembre 2007

### Le syndrome MRKH, la bioéthique et la Gestation pour Autrui :

**« Quelles avancées médicales, juridiques,  
scientifiques dans la perspective de la révision  
des lois de Bioéthique ? »**

Samedi 24 novembre 2007 les associations M.R.K.H. (syndrome de Rokitansky) et C.L.A.R.A. ont organisé ensemble leur premier colloque sur le thème de la G.P.A.

**La Gestation Pour Autrui (G.P.A.), est une technique médicale d'A.M.P. (Assistance Médicale à la Procréation) interdite en France, qui offre une alternative aux couples infertiles.**

Aujourd'hui, une femme infertile sur environ 5 000 est atteinte du syndrome M.R.K.H. (syndrome de Rokitansky ou Murcs).

Près de 150 personnes étaient venues écouter les interventions des **docteurs Karine Morcel**, gynécologue au CHU de Rennes, et chercheur au CNRS ; **Daniel Guerrier**, chargé de recherche sur les maladies rares à l'INSERM (Rennes) ; le **Professeur François Olivennes**, spécialiste de l'A.M.P. ; **Geneviève Delaisi de Parseval**, psychanalyste, clinicienne spécialiste de la G.P.A. et **Maître Nathalie Boudjerada**, avocate du couple Sylvie et Dominique Mennesson.

Un message de soutien, envoyé par **Madame Elizabeth Badinter**, membre du comité d'experts de C.L.A.R.A, a été lu par Sylvie Mennesson, Présidente fondatrice de l'association, en introduction.

**Le volet médical** a été abordé à travers la présentation du syndrome M.R.K.H. et du programme de recherche, soutenu par le réseau P.R.A.M. (Programme de Recherches pour les Aplasies Müllériennes).

**Les aspects juridiques et légaux** ont ensuite été développés, notamment la technique alternative que constitue la G.P.A.

**La G.P.A., qui est pratiquée par Fécondation In Vitro avec les gamètes des parents est à différencier de la P.P.A. (Procréation Pour Autrui) où il existe un lien génétique entre l'enfant porté et la gestatrice.**

Le couple Sylvie et Dominique Mennesson, à l'initiative de ce colloque organisé en synergie avec Mireille Le Clère, Présidente de l'association M.R.K.H., est poursuivi par la justice française depuis l'an 2000 pour avoir fait appel à une gestatrice américaine pour porter leurs jumelles.

Si la Cour d'Appel de Paris a rendu un verdict favorable en reconnaissant officiellement la filiation de leurs enfants le 25 octobre 2007, un pourvoi en Cassation a été formé le 14 novembre par l'avocat général.

Le couple infertile (Sylvie est atteinte du syndrome M.R.K.H.), à travers **l'association C.L.A.R.A.** qui regroupe déjà près de 1 000 adhérents, **milite pour la régularisation de la situation des enfants nés de parents français par G.P.A., et à terme pour la légalisation de la G.P.A. en France,** comme technique médicale alternative à l'infertilité, au même titre que le don d'embryon, le don d'ovocyte ou le don de sperme.

**L'enjeu est essentiel : les lois de bioéthiques devraient être révisées en 2009 et les débats commencer dès 2008.**

**Association M.R.K.H.**

Mireille Le Clère  
Présidente  
37 rue Maurice Langlet-49000 Angers  
<http://asso.orpha.net/MRKH/>  
Relations Presse : 06 27 02 81 67 /  
06 08 65 33 53

**Association C.L.A.R.A.**

Sylvie et Dominique Mennesson  
Présidents fondateurs  
9, rue de Marseille-94700.MaisonsAlfort  
<http://claradoc.gpa.free.fr>  
Relations Presse : claradoc.gpa.respcom@free.fr  
Téléphone : 06 07 35 13 35

- Téléchargez la synthèse et les documents de présentation du colloque du samedi 24 novembre 2007 :

<http://claradoc.gpa.free.fr/index.php?page=colloque>

- Informez-vous, souscrivez et soutenez les associations en vous connectant sur les sites Internet des associations.